

Aux parents des élèves de 7P à 11S

Attribution d'un ou deux comptes sur les clouds éducatifs dans le cadre scolaire

Madame, Monsieur, Chers parents,

Dans le cadre de certaines activités scolaires, nous vous informons que votre enfant aura accès à un ou deux clouds éducatifs, selon les usages dans son établissement scolaire. Il s'agit de :

- Apple iCloud Edu (en lien avec l'utilisation d'une tablette en classe)
- Microsoft 365 éducation

Qu'est-ce qu'un cloud éducatif ?

Le cloud éducatif est nécessaire pour accéder à des applications et stocker des documents accessibles par Internet. Ces outils permettent notamment de répondre aux attentes fondamentales du plan d'études romand (PER) et du projet d'éducation numérique cantonal qui est en cours de déploiement.

À cet effet, la DGEQ dispose d'espaces dédiés et sécurisés auprès d'Apple et de Microsoft. Ils servent à :

- créer, stocker et partager des documents en lien avec le programme scolaire,
- collaborer avec les autres élèves,
- accéder aux documents depuis n'importe quelle tablette, ordinateur ou téléphone connecté à Internet.

L'élève accèdera à ce cloud éducatif avec un nom d'utilisatrice ou d'utilisateur et un mot de passe, après avoir signé des règles d'utilisation.

Quel type de données concernant les élèves sont utilisées ?

Pour leur bon fonctionnement, les clouds éducatifs utilisent et conservent de manière sécurisée les données suivantes :

- le nom et le prénom,
- l'année scolaire, la classe, le groupe,
- l'heure et le jour d'accès,
- les productions de l'élève.

Il s'agit de données personnelles ; les clouds éducatifs ne traitent pas de données sensibles au sens de la législation sur la protection des données.

Vous trouverez des informations complémentaires concernant l'éducation numérique et l'usage des clouds sur le site web : <https://education-numerique.edu-vd.ch> ou en contactant l'établissement scolaire de votre enfant.



En vous remerciant de votre soutien et de votre collaboration, nous vous présentons, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.